

LE BIR EN BREF...

- ◆ La seule organisation mondiale du secteur privé exclusivement dédiée au recyclage
- ◆ Créée en **1948**
- ◆ Représentée par ses affiliés dans **70** pays
- ◆ Regroupant environ **800** adhérents, soit
 - **35** fédérations nationales du recyclage
 - Quelque **760** entreprises commerciales
- ◆ Une structure sectorielle diversifiée:
 - **4** divisions de commodités: métaux ferreux, non-ferreux, papiers, textiles
 - **4** comités de commodités: aciers inoxydables et alliages spéciaux, plastiques, pneus/caoutchouc et déchets électriques et électroniques
- ◆ **2** rencontres annuelles mondiales
- ◆ Un service d'informations régulier grâce à un site internet interactif: fichiers des adhérents, rapports de marchés, statistiques, lettres d'informations, flashes d'info etc.



BIR - REPRESENTING THE FUTURE LEADING RAW MATERIAL SUPPLIERS

Bureau of International Recycling (aisbl)
Avenue Franklin Roosevelt 24
1050 Bruxelles - Belgique

T. +32 2 627 57 70
F. +32 2 627 57 73

bir@bir.org
www.bir.org

 **BIR** - Votre partenaire
pour le recyclage
à l'échelle mondiale!





UNE PLATE-FORME MONDIALE

Environ 800 entreprises commerciales et fédérations nationales de 70 pays sont affiliées au BIR. Elles offrent un forum mondial à tous ceux qui veulent améliorer leur connaissance du marché international du recyclage et développer leurs contacts d'affaires. Elles apportent leur expertise aux autres secteurs industriels ainsi qu'aux autorités gouvernementales et supranationales en matière de recyclage.



DES OPPORTUNITÉS COMMERCIALES

En tant qu'organisation professionnelle, le BIR offre à ses membres l'occasion de connaître les derniers développements du marché international, de découvrir les dernières technologies dans le domaine du recyclage, de s'informer sur les réglementations et législations internationales concernant leur secteur et de découvrir de nouveaux débouchés commerciaux. Deux fois par an, le BIR organise un congrès mondial auquel participent un millier d'hommes et de femmes d'affaires des 70 pays représentés au sein de l'organisation.



SERVICES D'INFORMATION

Tout au long de l'année, le BIR informe ses affiliés des derniers développements réglementaires, commerciaux et techniques concernant l'industrie du recyclage. Il maintient des liens étroits avec les principales institutions et organisations supranationales comme l'Union Européenne, l'OCDE, la CCI, la CNUCED, le PNUE, l'OMC, le Conseil de la Coopération douanière et s'efforce de mieux faire comprendre aux autorités gouvernementales et supranationales, médias et grand public les contributions économique, sociale et environnementale de ses membres.



ACTION SUR UN PLAN LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRE

Créée en 1948 au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, dans un monde en reconstruction, le BIR s'engagea d'emblée à modifier les réglementations (droits d'entrée, contingents, etc...) qui entravaient inutilement le commerce international des matières premières secondaires. Au fil des ans, le BIR s'est attaché à participer à la rédaction des réglementations internationales en matière de protection de l'environnement et de la gestion des déchets tout en veillant à ce qu'elles ne deviennent, paradoxalement, pas un frein au recyclage et à la libre circulation des matières recyclées et des déchets destinés au recyclage.

Les principaux objectifs du BIR sont d'encourager la recyclabilité des produits et leur recyclage en fin de vie en défendant le libre-échange des recyclables dans le cadre d'un développement durable. Depuis sa création, le BIR s'est efforcé d'informer avec objectivité les décideurs et les législateurs des grandes institutions internationales sur les caractéristiques fondamentales de l'industrie qui devient au 21^e siècle la principale source de matières premières de la planète.

BIR - Votre partenaire pour le recyclage à l'échelle mondiale!

Le Bureau International du Recyclage et de la Récupération (BIR) fut créé en 1948. En tant qu'organisation professionnelle internationale, le BIR a pour ambition de représenter et de défendre à l'échelle mondiale les intérêts de l'industrie de la récupération et du recyclage des métaux ferreux et non-ferreux, des papiers et textiles, des plastiques, pneus/caoutchouc et déchets électriques et électroniques.



QUELS sont les buts et activités du BIR?

- ◆ Être le porte-parole des industries du recyclage associées au plan mondial en faisant connaître aux autorités internationales et au public les contributions économiques, sociales et environnementales de ses membres.
- ◆ Promouvoir le libre échange, la gestion écologique et l'utilisation des matières recyclées et d'encourager les fabricants à concevoir leurs produits en tenant compte de leur recyclabilité.
- ◆ Offrir à ses membres un forum afin de leur permettre de débattre de questions importantes pour le développement du recyclage à l'échelle mondiale.
- ◆ Promouvoir et défendre les intérêts collectifs des membres de l'association relatifs aux domaines d'activités de l'association.
- ◆ Fournir aux membres un service d'arbitrage leur permettant de résoudre leurs différends commerciaux de manière rapide et efficace.
- ◆ Faire connaître aux médias le rôle important des recycleurs, principaux fournisseurs de matières premières de l'industrie mondiale.



QUI sont les membres du BIR?

- ◆ Les fédérations nationales du recyclage de tous les pays industrialisés et émergents.
- ◆ Les principales entreprises de récupération, de négoce et de recyclage du monde entier.
- ◆ Les fabricants de machines et d'équipements et autres fournisseurs de services à l'industrie du recyclage.
- ◆ Toute autre société commerciale, association, fédération ou institution des secteurs privés ou publics qui s'intéresse au recyclage à l'échelle mondiale sans pour autant appartenir au secteur.



Pourquoi votre société doit-elle devenir membre du BIR?

Pour:

- ◆ Améliorer ses connaissances du marché mondial et son expertise en matière de recyclage.
- ◆ Elargir son horizon commercial et rencontrer de nouveaux clients et fournisseurs à l'occasion de nos congrès mondiaux semestriels.
- ◆ Mieux connaître les législations internationales qui ont une incidence sur la profession.
- ◆ Bénéficier des conseils et de l'aide du secrétariat multilingue du BIR établi à Bruxelles.
- ◆ Contribuer à informer les institutions et les organismes internationaux les plus importants (N.U., OCDE, U.E.) et les aider à prendre les décisions adéquates dans le domaine du recyclage.

... Bref, appartenir à la seule organisation mondiale du recyclage et participer activement aux grandes décisions stratégiques du secteur.